



Vestiges de l'église : terre-plein correspondant au sol de la nef, avec au second plan, le seuil de la porte d'entrée donnant sur l'allée du cimetière. Au-delà, élévations du presbytère.

IVR52_19964901767X

Auteur de l'illustration : François Lasa

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation